Envoyé en préfecture le 08/06/2021
Reçu en préfecture le 08/06/2021
Affiché le
ID : 069-216902569-20210520-V_DEL_210520_15-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **20 mai 2021**

Compte rendu affiché le **7 juin 2021**

Date de convocation du conseil municipal le **14 mai 2021**

Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**

Secrétaire de séance **: Monsieur Fréderic KIZILDAG**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	41

Membres présents à la séance **:**

Hélène GEOFFROY, **Stéphane GOMEZ**, **Kaoutar DAHOUM**, **Matthieu FISCHER**, **Muriel LECERF**, **Philippe MOINE**, **Myriam MOSTEFAOUI**, **Ahmed CHEKHAB**, **Antoinette ATTO**, **Roger BOLLIET**, **Nadia LAKEHAL**, **Michel ROCHER**, **Josette PRALY**, **Patrice GUILLERMIN**, **Nassima KAOUAH**, **Pierre DUSSURGEY**, **Fatma FARTAS**, **Bernard RIAS**, **Yvan MARGUE**, **Régis DUVERT**, **Joëlle GIANNETTI**, **Liliane GILET-BADIOU**, **Eric BAGES-LIMOGES**, **Fréderic KIZILDAG**, **Véronique STAGNOLI**, **Dehbia DJERBIB**, **Charazède GAHROURI**, **Christine JACOB**, **Harun ARAZ**, **Abdoulaye SOW**, **Nacera ALLEM**, **Nordine GASMI**, **David LAÏB**, **Maoulida M'MADI**, **Christine BERTIN**, **Sacha FORCA** , **Audrey WATRELOT**, **Richard MARION**, **Ange VIDAL**

Membres absents excusés ayant donné pouvoir **:**

Pierre BARNEOUD - ROUSSET à Kaoutar DAHOUM
Carlos PEREIRA à Nordine GASMI

Membres absents :

Yvette JANIN, **Mustapha USTA**

Objet :

Attribution d'une subvention à l'association "Cannelle et Piment"

V_DEL_210520_15

Envoyé en préfecture le 08/06/2021
Reçu en préfecture le 08/06/2021
Affiché le
ID : 069-216902569-20210520-V_DEL_210520_15-DE

Rapport de Monsieur DUVERT,

Mesdames, Messieurs,

Cannelle et Piment est une association vaudaise créée en 1997 et qui a pour objectif de favoriser l'insertion des femmes à travers une activité de traiteur multiculturel. Cette association valorise la diversité culturelle, lutte contre les discriminations et créé des emplois pour un public peu qualifié et éloigné de l'activité salariée. Elle est soutenue par la Ville depuis de nombreuses années.

Dans le cadre de ses 30 ans d'existence, l'association souhaite éditer et publier un livre « Cannelle et Piment, l'histoire d'une entreprise associative au féminin »,qui retrace l'histoire de l'association et son fonctionnement depuis sa création, en mettant en valeur les femmes qui ont fait sa renommée.

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, un financement participatif a été lancé sur la plate-forme Helloasso pour récolter des fonds afin de financer la publication du livre. L'objectif est de récolter 10 000 euros sur 15 800 euros.

L'association prévoit d'éditer 1000 exemplaires qui seront fabriqués par la maison d'édition REPAS (Réseau d'Echanges et de Pratiques Alternatifs et Solidaires). La distribution de ce livre sera réalisée à travers différents canaux : vente au sein de l'association, vente sur le site de la maison d'éditions, vente à travers différents réseaux comme la CRESS, la fédération des centres sociaux, Lyon Métropole Habitat, ...

La Ville souhaiterait soutenir cette démarche et attribuer une subvention de 2 000 euros à Cannelle et Piment dans le cadre de sa politique de soutien à l'économie sociale et solidaire et aux associations.

En conséquence, je vous propose :

► d'attribuer à l'association Cannelle et Piment une subvention de 2 000 euros.

Envoyé en préfecture le 08/06/2021
Reçu en préfecture le 08/06/2021
Affiché le
ID : 069-216902569-20210520-V_DEL_210520_15-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Entendu le rapport présenté le 20 mai 2021 par Monsieur Régis DUVERT, conseiller, délégué à l'Économie, aux Commerces, à l'Artisanat, aux Marchés forains et à l'Économie sociale et solidaire et du tourisme ;

Après avoir délibéré, décide :

► d'attribuer à l'association Cannelle et Piment une subvention de 2 000 €.

Nombre de suffrages exprimés : 41
Votes Pour : 41
Votes Contre : 0
Abstention : 0
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le jeudi 20 mai 2021.

conforme,

Signé par : Hélène GEOFFROY
Date : 08/06/2021
Qualité : Madame la Maire